

LETTRE AUX REPRÉSENTANTS DE LA NATION.

Le jour n'eſt pas plus pur que le fond de mon cœur.

MESSIEURS,

J'ai auguré depuis long-temps que votre auguſte Aſſemblée ſeroit un jour le ſecond aréopage du monde ; je me plais à croire que je vivrai aſſez pour jouir moi-même de ce jour fameux.

Ce ſeroit, MESSIEURS, vous flatter, que de vous dire que vous y êtes arrivés; ſans doute vous aurez de la peine à détruire les épines & les ronces qui ſe trouveront ſans ceſſe ſous vos pas; mais à la fin, vous rendrez vos travaux plus

précieux & plus utiles à la Patrie, par les peines mêmes qu'ils vous auront coûtés.

Après vous avoir témoigné, MESSIEURS, la confiance que j'ai en vos vertus & en vos lumieres, permettez-moi de vous demander un acte de justice que j'ose croire m'être dû à tous égards.

L'opinion publique perd souvent un homme injustement. Elle l'immortalise de même, sans savoir quelquefois pourquoi.

Je viens d'apprendre, MESSIEURS, avec la plus vive douleur, que le Public a pris l'échange sur mes principes; peut-être n'ai-je pas mis assez de développement dans mes vues; mais j'avois lieu de croire que mes vrais sentiments ne pouvoient point échapper à des François: cependant, je suis sûre actuellement que plusieurs sont dans l'erreur sur le sens de la motion de Monseigneur le Duc d'Orléans & sur la Séance Royale que je vous ai donnés comme fiction.

Je me vois forcée aujourd'hui de justifier un écrit qui peut manquer de talents, de connoissance des loix, de style & de grace, mais non de patriotisme, de sensibilité & de franchise.

Si j'ai osé parler de régence, c'étoit pour dire aux François qu'ils devoient trembler de perdre un bon Roi, un bon pere, & qu'enfin il ne lui restoit plus qu'à leur faire le sacrifice de sa couronne.

Cette maxime, je l'avoue, ne me convenoit point. Elle est trop politique pour mes foibles moyens; mais j'avois devant les yeux une anecdote du Roi de Suede, & je pensois que le Roi de France, dans une pareille circonstance, pouvoit agir de même pour confondre les ennemis de la Monarchie & pour mieux distinguer ses fideles Sujets.

Voilà, MESSIEURS, quel a été le but de ce projet.

Quant à la motion de Mgr. le Duc d'Orléans, j'ai dit ce que je pensois en faveur de mon Roi & de ma Patrie ; je respecte ce Prince ; je suis sûre qu'il n'a que de nobles maximes & de bonnes intentions ; & ceux qui peuvent lui en prêter de mauvaises, travestiront peut-être cette motion de toutes les manieres. Si j'avois pu croire qu'une fausse ambition pût l'égarer de ses bons principes, j'aurois tout à craindre, je le sais, puisque le seul bonheur que j'ai sur la terre est celui de mon fils, dont le sort dépend de la bienveillance de ce Prince. Ces traits de force & de vertu, j'ose le dire, sont donnés à mon caractere ; mais l'esprit du jour les considérera, sans doute, comme un mouvement qui ne peut partir que d'une tête exaltée.

Cependant, j'aurois quelques motifs de m'applaudir de ces foibles productions. L'horreur générale qui s'est manifestée à la proposition d'un Régent, prouve combien le Monarque est adoré ; & cette preuve de ses Sujets ne peut que l'attendrir de nouveau à leur égard.

Je n'ai eu d'autre espoir, d'autre ambition, que de rapprocher les François de leur Roi d'une maniere inviolable ; c'est une expérience que j'ai faite de leur caractere & de leur amour ; elle a réussi, d'après mes vœux ; je dois être satisfaite à ce sujet : heureuse encore si je n'ai point déplu à Monseigneur le Duc d'Orléans. Non. Le doute seul détruiroit tout le bien que je pense de ce Prince.

Cependant à Paris on saisit mon Ouvrage. J'entends que l'on m'en fait des reproches

de toutes parts; mon cœur qui n'a rien à ſe reprocher, n'en eſt pas moins ulcéré; il n'appartient qu'à la Nation de juſtifier l'innocent opprimé. Une femme pourroit-elle craindre de ne pas être entendue à ce tribunal auguſte ? Son ſexe fut toujours reſpecté, dans tous les ſiecles, chez les François; vous ne pouvez, MESSIEURS, ceſſer de l'être en prenant en conſidération ma défenſe, pour me rendre la juſtice que j'ai lieu d'attendre de vos nobles procédés.

Vous connoiſſez tous mes écrits, ou du moins la curioſité vous a fait jeter les yeux ſur quelques-uns. J'en appelle à votre équité, à vos lumieres. Pourriez-vous me citer une ſeule penſée qui ne reſpire pas l'amour de la Patrie, celui du Monarque & du Peuple ?

Je ſais que l'on me reproche de n'avoir pas eu un parti décidé. Pardonnez-moi, MESSIEURS, l'expreſſion; les deux partis m'ont paru extrêmes : j'ai gardé un juſte milieu. J'ai penſé que pour rapprocher ces deux partis violents, il ne falloit qu'avoir du zele, de l'activité & du patriotiſme : c'eſt ce que j'ai tâché de prouver, & je me flatte que l'on ne peut, au moins, me refuſer cet avantage. Les uns veulent cependant que je ſois Ariſtocrate, les Ariſtocrates prétendent que je ſuis démocrate. Je me trouve réduite comme ce pauvre agoniſant à qui un Prêtre rigoureux demandoit à ſon dernier ſoupir : « êtes-vous Moliniſte ou Janſé-» niſte ? Hélas! répondit le pauvre moribond, » je ſuis Ebéniſte ». Comme lui je ne connois aucun parti. Le ſeul qui m'intéreſſe vivement eſt celui de ma Patrie, de la France, de mon pays enfin; oui, Meſſieurs, je vous

déclare que, quoique privée des connoiſſances qui pouvoient ſeules juſtifier la hardieſſe que j'ai eue d'écrire ſur cette matiere, je n'ai pas vu avec indifférence le bouleverſement du Royaume, ce ſuperbe édifice, cette France jalouſée de tous les Peuples connus, ce Commerce floriſſant, ce Peuple doux & poli, cette Cour riante & majeſtueuſe, ces Spectacles fameux, dont nos chefs-d'œuvres faiſoient ſans ceſſe l'ornement. La carriere des lettres qui élevoient l'ame & l'eſprit des François, tout m'a paru anéanti.

Et ces Etrangers qui accouroient dans ce Royaume des quatre parties du monde, & retournant chez eux l'eſprit & le cœur plein d'un tableau raviſſant, enflammoient ſans ceſſe par leurs récits, tous ceux qui brûloient de connoître la France. Voilà les pertes qui ont excité mes regrets & ma verve. Qu'eſt-il aujourd'hui ce Royaume fameux, je vous le demande, MESSIEURS? Quel eſt l'Etranger qui pourroit le reconnoître? Faut-il que l'impôt le plus juſte l'ait défiguré & produit tant de déſordres? Il ne falloit que de l'argent, & la France avoit mille reſſources pour une; j'oſe dire même qu'elle ne s'eſt perdue que par ſa richeſſe. Sans doute, ſi elle eût été plus pauvre, elle auroit ménagé avec plus d'art ſes moyens.

La Nobleſſe & le Clergé ont eu les premiers torts, & le Tiers-Etat en a eu peut-être d'irréparables, par un entêtement déplacé & outre meſure. Les diſputes, depuis les lettres de convocation des Etats-Généraux, ont affoibli les remedes efficaces que l'on pouvoit apporter alors ſans peine à la détreſſe de l'Etat.

C'eſt ce que j'ai prouvé l'année derniere, par

le projet que j'ai donné de l'impôt volontaire, qui eſt le même que vous réaliſez aujourd'hui. C'étoit le ſeul moyen qui pouvoit détourner les fléaux dont nous ſommes accablés depuis cette époque; on y vient cependant; mais mon cœur en eſt moins touché que ſi on l'avoit employé avant tous ces déſaſtres.

Si j'ai paru, Messieurs, trop ſévere dans mes aveux, ſi ces aveux ont paru de même bleſſer vos prétentions particulieres, je vous prie de ne voir en moi qu'une femme qui n'a craint que la deſtruction totale de la France. Quels maux vos débats n'ont-ils pas produits? Il falloit vous réunir dès la premiere Aſſemblée, & cette réunion auroit calmé le Public: rien n'auroit été ſaccagé, & les François ne ſe ſeroient pas ſouillés de la tache ineffaçable des meurtres effroyables qui ſe ſont commis. Il falloit encore voler au plus preſſé, & ne pas commencer par où l'on devoit finir. Mais il eſt poſſible auſſi que perſuadés, Messieurs, de cette vérité, vous arrêtiez le mal que vous avez cauſé ſans l'avoir prévu, & qu'enfin l'amour de la Patrie confonde vos droits & vos opinions en ſa faveur.

Quant aux prérogatives du Clergé & de la Nobleſſe, il me paroît, pour la gloire de la France, pour le ſoutien de l'Etat, pour l'émulation du Peuple, qu'il étoit néceſſaire de les conſerver à un certain point, & il me ſemble encore que l'on ne devoit point traiter la Monarchie Françoiſe, comme une République ſans ordre & ſans chef: voilà ce que j'ai manifeſté dans tous mes écrits.

Je puis m'être trompée quelquefois; mon zele a pu m'égarer; mais vous n'en rendrez pas

moins justice, MESSIEURS, à mes sentiments & à mes vœux patriotiques, en demandant votre indulgence pour ce qui auroit pu vous déplaire.

C'est ce que j'ai lieu d'attendre du Tribunal de ma Nation : c'est elle seule qui peut me justifier d'une mauvaise impression que le Public a conçue sur un ouvrage qui ne porte que le caractere de l'amour & du respect que j'ai pour l'auguste Monarque.

J'espere de l'impartialité de ces Députés, qu'ils daigneront charger ces Commissaires de rendre compte de leur opinion sur mes ouvrages. J'ose me flatter, malgré que cette cause ne soit pas majeure, mais assez délicate pour les intéresser; & il suffira à quelques Orateurs fameux de l'auguste Assemblée Nationale, de connoître à fond tous mes écrits, pour rendre justice en pleine Assemblée de la pureté de mes maximes & de mes principes invariables.

Ce rapport peut seul me laver d'une tache indigne de moi; & sur cette matiere, la Nation ne peut s'empêcher de me rendre justice, quand je la lui demande, & quand j'ai lieu de l'attendre de son équité.

Il est peut-être dangereux pour ma personne, que le Public reste plus long-temps dans l'erreur sur mon compte; on m'a fait quelques menaces; je peux croire qu'on voudroit s'amuser avec la plaisanterie du jour. De pareilles gentillesses ne me paroissent ni justes, ni gaies, ni aimables. J'ai mes inconséquences comme Françoise, mais je ne les pousse pas jusqu'aux principes modernes.

C'est assez, MESSIEURS, vous avoir entretenu de tout ce qui me concerne; sans doute vous ne me laisserez rien à desirer à cet égard;

248

mais un objet plus important est celui qui doit donner la preuve qu'étant le premier auteur de l'impôt volontaire, je ne dois pas être la derniere à m'imposer, & à vous faire passer mon offrande : le quart de mon modique revenu va vous être remis. Veuillez, je vous prie, recevoir cette contribution, & me ranger dans la classe des bonnes Citoyennes. J'y ajoute une offre : c'est le produit d'un Drame, s'il a du succès.

Il touche au moment de sa représentation à la Comédie Françoise. Mon ambition, ma gloire autorisent peut-être cette générosité de ma part : j'ai montré mon caractere, je suis franche & sensible ; tous les deux excitent en moi cet aveu ; mais si mon Drame devenoit une fameuse journée, comme LA FOLLE JOURNÉE, je ne sçais si le succès me flatteroit plus que le profit en faveur de l'impôt volontaire : j'espere que les Comédiens François ne préleveront pas même les frais ; & si ce Drame n'a qu'une représentation, elle ira au moins entiere à la caisse patriotique.

Daignez encore, MESSIEURS, en recevoir la dédicace : permettez-moi que je mette l'esclavage des Negres sous la protection de la Nation Françoise, & que je puisse jouir de la douce satisfaction d'en offrir un exemplaire à chacun de ses Membres.

C'est dans cette flatteuse espérance que je suis, MESSIEURS, avec le plus profond respect,

DE VOTRE AUGUSTE ASSEMBLÉE,

La très-humble & très-obéissante servante, DE GOUGES.

De l'Imp. de L. JORRY, rue de la Huchette.